

Communication de Monsieur Gilles FABRE



Séance du 2 mars 2000



ROBERT LAVERNY

“ *Prince de la Rue* ”

Régine, ma sœur cadette, se souvenant de l'admiration et du respect que je portais à Robert Laverny, m'offrit l'ouvrage édité à sa mémoire par l'Association des amis du poète : *Robert Laverny, prince de la rue*.

Régine y appose, affectueuse attention, ces quelques mots : “ *De ta sœur en souvenir de tes cheRS souvenirs* ”.

On doit ce livre d'une grande simplicité à l'intelligente et touchante initiative

de Monsieur Pierre Laverny*

de Monsieur le Bâtonnier André Laverny

de Monsieur Pierre Gérard, Directeur des Archives de Meurthe-et-Moselle

de Monsieur Horvilleur, Proviseur au Lycée Henri Poincaré

de Monsieur Davie, Archiviste de ce lycée

et de Madame et Monsieur René Muller

ainsi qu'à d'autres amis du poète dont les renseignements précieux ont permis d'écrire cette biographie.

En tournant à l'envers les pages de ce recueil comme pour remonter le temps, ses lignes me rapportaient des souvenirs enfouis depuis cinquante ans au plus profond de ma vie.

La poésie se chante avec des mots, la peinture s'écrit avec émotion. Comment serais-je resté insensible ? Comment ne serais-je pas tombé en extase à la musique de ces mots choisis et unis dans la rime par Robert Laverny.

C'est avec émerveillement que j'aborde l'œuvre inattendu et important de ce beau poète.

Si j'ai bien connu l'homme, je suis surpris et impressionné par la richesse de sa personnalité que je méconnaissais jusqu'à la découverte de ce "*prince de la rue*" livre dans lequel j'ai puisé afin de laisser un témoignage dans les mémoires de l'Académie de Stanislas.

Je ne me permettrai pas, mes chers confrères, de dissertar sur les textes ; je me contenterai d'en citer quelques-uns qui illustrent les temps forts d'une vie hors du commun.

Dans les années cinquante, lorsque je recevais un mandat de mes parents qui habitaient à Blâmont, l'étudiant à l'école des beaux-arts de Nancy se rendait vite heureux de pouvoir régulariser l'arriéré de quelques repas, au restaurant de la Taverne Alsacienne, 17 rue Héré.

Monsieur René Muller, le propriétaire qui m'aimait bien, m'en faisait parfois grâce ; ou l'ardoise avait malencontreusement été effacée ou bien il avait inscrit la note sur le pain de glace...

J'étais donc un client fidèle et c'est ainsi qu'un jour de 1951, je rencontrai Robert Laverny installé dans la petite salle du fond de ce restaurant qui fut et reste de mémoire de contemporains le rendez-vous des artistes et, en particulier, des artistes lyriques en tournée.

C'est en octobre 1951 qu'un de mes tableaux construit dans une écriture cubiste, œuvre de jeunesse, avait été exposé dans la vitrine de la librairie des Arts qui se trouvait en face de la Taverne Alsacienne. Cette toile que j'avais intitulée l'âme des poètes, coïncidence heureuse, était traitée dans une harmonie de tons chauds. C'était la nature morte d'un violon installé debout parmi des chrysanthèmes. Rencontrant comme souvent Robert Laverny à la Taverne, je l'invitai à traverser la rue Héré et lui présenter avec une certaine satisfaction mon œuvre.

A notre retour, à ma grande joie, il me dédicaça un poème que j'ai malheureusement égaré.

Je me les rappelle encore ces vers à l'écriture haute, désordonnée, qui évoquaient l'été de la Saint-Martin, Prévert et l'âme de ses violons. Ces rimes étaient jetées sur le papier gaufré blanc-gris qui nappait les tables de ce restaurant. Je la vois encore cette tache de vin rouge qui authentifiait ce poème. Qu'ils étaient agréables ces instants passés rue Héré et qu'ils sont bons ces souvenirs qu'ils m'ont laissés. Il ne pouvait pas y avoir qu'un bonjour et un verre de Vouvray dans toute cette sympathie.

Nos origines nous rapprochaient. Les Aïeuls de Robert Laverny étaient occitans comme mon père, né dans le Tarn-et-Garonne en 1895. Robert voit le jour le 8 janvier 1892 à Thionville où son père, Arthur, s'était installé en qualité de Conseiller juridique et financier auprès des notables thionvillois. Arthur Laverny avait épousé Marie, fille d'une famille de brasseurs. Marie s'éteignit frappée de fièvre puerpérale peu de temps après avoir mis Robert au monde.

Dans son premier recueil de poèmes, il évoque avec infiniment de tendresse cette mère qu'il aurait tant aimé connaître.

Quand un rayon de joie illumine notre âme

ou lorsque nous pleurons, seuls et sans espérance

oh ! qu'il est doux alors de penser à la femme qui veilla notre enfance !...

C'est à la Maîtrise de Metz que le petit Robert fit ses premières études où se révèle un enfant éveillé et sensible. C'est ensuite le Lycée de Thionville et en 1906, il entre à l'internat du Lycée Henri Poincaré en classe de 5eA2.

Robert était espiègle, indiscipliné et les bulletins de notes en témoignent dans les appréciations des professeurs : travail satisfaisant, conduite médiocre, bruyant, remuant, gênant, assommant et finalement c'est un avertissement du conseil de classe qui sanctionnera cet élève " sans gêne " ; cependant, cette année ne l'empêche pas d'avoir le premier prix d'allemand, le second de version latine, sans oublier les accès de calcul, de thème latin et, bien naturellement, de français. Au cours des cinq années passées à Poincaré, Robert figure à l'ensemble des palmarès mais sa conduite laisse toujours à désirer et le privera du tableau d'honneur. Le proviseur d'alors, Monsieur Chacornac, avait jugé cet enfant plein de contrastes, ce qui n'était pas pour déplaire à l'intéressé qui trouvait cette remarque fort pertinente. C'est en classe de rhétorique première B qu'il obtint le premier prix d'allemand, puis son baccalauréat première partie, bien qu'ayant évité la classe de seconde ; cette année fut couronnée par le prix de littérature de la ville de Nancy. Malgré ces brillants résultats, son comportement frondeur, indépendant, lui vaut l'éviction de l'internat du Lycée Poincaré et il se retrouve en cette année scolaire 1909-1910, en pension chez un de ses professeurs, Monsieur Victor Marchand, agrégé de grammaire. A la rentrée de 1910, Robert est en classe de philo. Il est libre. Son esprit marginal le fait remarquer et Pierre Laverny, son frère cadet, ajoute qu'il avait sa cour et captivait ses amis.

En 1910, Robert a 18 ans et son premier recueil de poèmes est édité à Paris. Il est intitulé " *au fil du rêve* ".

Dans la “ *bibliographie lorraine* ” on peut lire : “ *Fréquentes y sont les réminiscences de poètes contemporains, réminiscences d’ailleurs excusables chez ce très jeune poète, dont le livre est le début. Il ne manque pas de sensibilité, ses vers ont un tour assez harmonieux mais il n’y a encore là qu’un essai avec des promesses.* ”

Fac et spera ! Nous ne pouvons mieux dire à notre jeune compatriote ”.

Peu de temps après, Robert écrit un poème scénique “ *l’Alsacienne* ”. Cet acte en deux tableaux sera joué dans un petit théâtre à Maxéville qui deviendra le Pavillon Bleu.

C’est alors pour Robert le second baccalauréat puis l’inscription à la faculté des Lettres de Nancy pour y préparer une licence d’allemand. Cette langue, qu’il maîtrisait à merveille lui sera souvent précieuse.

Au début de la drôle de guerre, avec une paire de ciseaux, outil indispensable dans sa poche, il tenait conversation aux officiers supérieurs allemands installés aux tables des brasseries distinguées de notre place Stanislas. Là, en un tour de main qui aurait fait envie aux meilleurs prestidigitateurs, il sectionnait les glands or ou argent pendant glorieusement aux dagues d’apparat de ces messieurs et les offrait à son grand ami, Maître Maxime Lairé, collectionneur de ces attributs. Monsieur le Bâtonnier Maxime Lairé m’offrit tant de sympathie que je ne peux parler de Robert Laverny sans avoir une pensée affectueuse pour ce grand personnage de Nancy dont les facéties à la manière ou avec Robert pourraient faire l’objet d’un livre exceptionnel d’humour, de drôlerie et de bon goût !

Et je remercie l’existence de m’avoir fait croiser ces personnages inoubliables !

C’est le 12 octobre 1912 que Robert, toujours influencé par les parnassiens, écrit “ *Le nuage* ”

Calme et lent, le nuage ainsi qu’une galère
Etrange aux flancs de nacre avance sur le ciel
Tandis que le soir met à sa carène claire
Des reflets roux d’automne et de vin et de miel...
La nuageuse nef se bronze et s’enlumine
Et vogue dans le crépuscule et semble alors
Quelque nouvelle Argo, triomphale et divine
Cinglant vers le soleil, féérique toison d’or...
Mais la nuit l’a soudain surprise en son voyage
Immobile, elle attend une brise opportune...
Et non loin de ses flancs de nacre le nuage
Comme une ancre a jeté le croissant de la lune

Dans ses jeunes années, la vie de Robert était teintée de nonchalance, d'errance qui préfigurent le temps de bohème qu'il mènera plus tard. Il n'est guère assidu aux cours de la faculté des lettres. Il aime se promener, sans but, dans les rues de Nancy et parfois installé dans le kiosque à musique du Cours Léopold, il clame en latin des épilogues de Virgile ou des tirades de l'Enéide, qu'il connaît par cœur.

En décembre 1912, paraît le premier numéro de la revue Nancy-Etudiant à laquelle Robert collaborera pendant plus de trente ans. De la même veine que l'Alsacienne, il donne un poème patriotique intitulé : *In memoriam* dont voici les trois premiers vers :

Afin que vous viviez à jamais immortels

La Patrie a, pour vous, érigé des autels

Dont le marbre nous chante un merveilleux cantique...

En 1914, l'étudiant Robert Laverny a vingt deux ans. Il ne m'est pas possible d'évoquer le commencement de cette atroce tragédie sans avoir une pensée profondément émue pour mon cher Papa qui partait à dix neuf ans vers la Lorraine et accomplissait les trois ans de la bataille de Verdun comme infirmier-brancardier. Robert Laverny se rend le 2 août à la caserne Sainte-Catherine où il fera ses " classes " avant d'être incorporé au 26^{ème} Régiment d'Infanterie qu'il rejoindra à Ypres, pays de triste mémoire où, blessé et évacué, il écrit un poème dédié à la Reine des Belges. Puis le 23 janvier 1915 il écrit *l'Yser* :

Comme Jeanne, elle allait doucement par les prés

Egrenant dans ses eaux le ciel naïf de Flandre.

Vous traînez aujourd'hui le rosaire pourpré

Des cadavres de ceux qui crurent vous surprendre,

Pucelle d'Ypres, Yser mais bientôt va descendre

Sur le pavois bleu clair de votre flot sacré

La gloire que le monde impose à l'humble Flandre.

Au cours de sa convalescence, il demande et obtient l'autorisation de suivre les cours d'élèves officiers. Envoyé en Algérie, il en reviendra avec le grade de sous-lieutenant de tirailleurs algériens.

Et voici 1918, l'Armistice. Il est alors envoyé en occupation à Landau où il fait des causeries sur Heine et Musset. Cette langue allemande qu'il possède parfaitement attire l'attention du haut commandement qui le nomme à la mission française de la Commission Interalliée d'Ar-

mistiche, en qualité de lieutenant-interprète. C'est ainsi qu'il côtoie Clémenceau, le Cardinal Ratti qui deviendra Pie XI et plus particulièrement à son poste d'attaché à l'Ambassade d'Allemagne, le Général von Brackdorf de Rantzau descendant d'émigrés. Celui-ci fut bien déçu lorsque Clémenceau lui interdit d'aller se recueillir devant le portrait de son ancêtre, le général de Rantzau qui fut l'un des plus fidèles serviteurs de Louis XIV. Et Robert Laverny dira narquois : “ *Cet allemand me fera rire jusqu'au seuil du Panthéon !* ”

En 1922, le lieutenant Laverny est démobilisé. Robert retrouve la vie civile et Nancy. Ce rêveur est profondément meurtri. Ce poète amoureux passionné de la Nature a vu celle-ci éventrée, saccagée. Ce garçon sensible vivait chaque jour un calvaire de boue, de sang, de mort.

La guerre lui a donné le goût de l'alcool, il boit et il écrit ...

L'amour ? La gloire ? Et puis Grosjean comme devant !

Mes yeux portent le poids douloureux de la rue

Et je vais, étranger dans ma ville en suivant

Le vent qui joue avec des feuilles dans la rue.

Robert sait que la seule flamme qui brille en lui et que la guerre n'a pas éteint c'est la poésie, sa vie !

Le poète-enfant renaît et s'émerveille au vol d'un oiseau, au satin d'une rose. Il n'échappe pas aux années folles de l'après-guerre. Les amis d'un soir, l'alcool jusqu'au petit jour, les insomnies nourries de livres épais, lui forgent une nouvelle personnalité faite de contradictions, de beauté et d'amertume ; il est enjoué, sarcastique et toujours instable.

Et il s'adonne à l'opium qui, paraît-il, lui inspire d'admirables strophes.

Ah ! Pourquoi s'éveiller à l'heure tiède et calme,

Où le bras, s'il se lève, a des geste de palme,

Où la natte de jonc est un sahara d'or ?

Bambou fragile, par les soirs de lourdes fièvres,

Oh ! Sois donc, et longtemps, appuyée à mes lèvres

La flûte modulant le plaisir de la mort.

Un jour de sincères résolutions, il accepte une situation, mot béni de cette époque, dans une usine à Hagondange, mais bien vite il revient à Nancy puis part en Provence vers les cieux toujours bleus de la Riviera.

Je sais un pin qui chante en tissant pour mon rêve

*L'ombre savante de ses aiguilles ;
Alentour, un parfum de lavande se lève
Comme une présence de jeune fille.*

Robert choisit le rêve, l'aventure, la vie errante, le vin et la nuit. Et puis il veut partir

*Partir ailleurs, oh partir – n'importe où,
Loin de ma maîtresse qui a des rides,
Loin de mon ombre et qu'en chantant je vide
Ma bourse, au hasard, jusqu'au dernier sou.*

Après avoir réuni les trente trois poèmes de la folle Etoile qu'il a composés de 1920 à 1923, il les publie et part au Cameroun. C'est en plein désarroi qu'il s'éloigne vers ce pays lointain.

Au Cameroun, il exerce durant trois ans les fonctions d'adjoint des Services Civils. Il mène une vie plus ordonnée. Parfois, il était appelé à rendre la Justice dans les litiges locaux. Lors d'une de ces séances, il rendit ses jugements plongé dans un roman de Pierre Benoît et, très amusé, il rapporte que les indigènes croyaient que ce livre était le code civil.

Il fut bientôt las de l'administration qui, selon lui, non seulement le payait mal mais prélevait d'autorité la majeure partie de son traitement. Robert, monarchiste convaincu, était d'autant plus excédé qu'il s'était toujours refusé à payer le moindre impôt à la " gueuse ".

Le voilà donc rapatrié, désargenté, errant dans Bordeaux. Nancy est loin. Il se présente alors au bâtonnier de l'ordre des Avocats de cette ville : " *André Laverny du barreau de Nancy* ".

Il séduit bien vite son " cher confrère " bordelais par son élocution, ses connaissances littéraires, voire juridiques et, pour finir, le bâtonnier lui avance cinq mille francs que Robert lui promet de rembourser dès son retour et, bien entendu, par mandat télégraphique.

Quelques semaines plus tard, le bâtonnier de Bordeaux se permet de rappeler son confrère nancéien et lui réclame la petite somme... oubli évident ! Maître André Laverny a tout compris et rembourse.

Après un séjour de courte durée, Robert part à la suite d'un de ses compagnons de plaisirs qui vient nommé gouverneur général d'Algérie. Grâce à l'appui de son protecteur, Robert devient rédacteur à l'hebdomadaire " *Alger-Matin* ". Protégé de Monsieur le Gouverneur le nouveau gouverneur n'hésitait pas à réclamer sans cesse des avances sur salaire.

Robert Laverny conservera toujours de son court passage dans le journalisme un souvenir extasié car, il fut pour lui une source de profits dont son pèlerinage à la Mecque est le point d'orgue. Robert était entré en contact avec le journal "Marseille-Matin" à qui il avait proposé un reportage sensationnel étant le seul français officiellement délégué par le Gouverneur Général à accompagner le pèlerinage des musulmans algériens à la Mecque. Le journal accepte et voici Robert qui s'embarque sur l'Asia... qui sombre en haute mer. Sauvé in extremis, c'est à son retour à Alger qu'il apprend que la compagnie de navigation rembourse les pertes subies par les naufragés. Robert qui s'était embarqué en sifflotant et les mains dans les poches, s'invente deux malle-cabines, plusieurs valises bien tassées, un précieux nécessaire de toilette, le tout arrosé d'une copieuse somme d'argent dont il n'avait jamais senti l'odeur. Il aurait pu vivre de longs mois avec cette petite fortune, mais très vite, il la dilapida en de somptueuses orgies enterrant ainsi sa vie de grand reporter.

Mais Robert reste poète et fasciné par la mer, celle que Valéry a chanté de l'autre côté.

Ô vagues, hautes mains jointes
d'où s'échappent les mouettes
Blancs versets de la complainte
Que toute la mer répète

C'est à la fin de 1929 que Robert Laverny regagne Nancy, mais il ne rentre pas les mains vides. A Alger, il a fait éditer une plaquette intitulée "Reflets" où figurent les poèmes de son exil au Cameroun.

Il évoque une pirogue

De lame en lame, la pirogue
Noir lézard sur champ bleu
Vole, s'échappe et saute et vogue

ou une Dame Noire

Laisse, molle négresse,
Dans ton ébène laisse
Courir ton rire blanc

Cette plaquette est composée de vingt sept poèmes dont les reflets sont éblouissants. Il était donc revenu retrouver ses bistrotts et sa misère. Le visage serein empreint d'une grande bonté, l'œil vif et goguenard, il allait de terrasse en café, du Glacier au Foy, de la B.U. à la Viennoise, invité ici et là, ou seul, au coin d'une rue, grignotant un morceau de pain.

Il ne possédait rien. Ses nombreux amis, discrètement, lui donnaient de quoi se vêtir. Il était heureux dans "le manteau du Vivier" ou dans les chaussures du André. Cette évocation recueillie dans le livre "Robert

Laverny prince de la rue” me fait penser à une anecdote qui me fut contée par mon ami René Muller : Un jour René remarqua la grande tristesse de la veste de Robert, usée, fripée, répugnante ! Il lui conseilla d’en trouver une autre. Robert fit donc un crochet par le vestiaire du grand restaurant Walter, haut lieu gastronomique de Nancy, au coin de la place Stanislas et de la rue Héré, à deux pas de la Taverne Alsacienne. Dans des allures de grand seigneur, Robert se présenta à René Muller. Celui-ci fit grand compliment de cette superbe redingote et ajouta que le pantalon n’allait plus avec le haut. Réponse de Robert Laverny : “ *as-tu déjà vu des pantalons pendus dans des vestiaires ?* ”.

En 1962, à la fin d’un après-midi baigné de soleil, Robert se trouvait à la porte du restaurant Muller, lorsque, pédalant nonchalamment, deux agents de police, dans une fausse manœuvre, accrochent leur guidon et tombent. Robert, qui n’entretenait pas les meilleures relations avec la gent policière, s’exclame “ *signe d’orage ! Les hirondelles volent bas !* ”. Ces messieurs, de fort mauvaise humeur, l’enjoignent de les suivre au commissariat. Il s’exécute. Les agents, le vélo à la main, montent sur le trottoir et l’encadrent. Robert Laverny, fort des droits du citoyen, les somme de descendre du trottoir, ce qui n’arrange rien. René Muller, ayant suivi la scène, téléphone au commissariat de la Visitation, afin de rappeler au commissaire que Robert Laverny est titulaire de la Légion d’Honneur. A la grande surprise des agents, qui pensaient bien connaître ce clochard aviné, Robert est relâché. Mais il n’en reste pas là. Sur un ton grave et supérieur, il exige d’être raccompagné rue Héré par les agents qui l’avaient emmené, la bicyclette “ *hirondelle* ” de la manufacture de St-Etienne tenue à la main et marchant sur la chaussée.

Robert Laverny se rendait fréquemment à Paris et y connut peintres, poètes, écrivains. Il y rencontra Colette, la comtesse de Noailles, Sartre, Henri Jeanson et entretient des relations épistolaires jusqu’à sa mort avec Maurice Martin du Gard qui lui avait publié quelques saturnales dans les “ *Nouvelles littéraires* ”.

La pluie au bras du vent, amoureuse, s’enroule
Et dans au long des boulevards,
Où la procession des becs de gaz blafards
Cligne en louchant sous ses cagoules.
Nul chat et pas même un agent !
La nuit comme un hibou volette sur la ville.
L’eau se trémousse et court à petits pas agiles
En montrant ses dessous d’argent.
Et couple inassouvi, pluie et vent se débanchent
En lourds envols et fols débats
Et les arbres peureux offrent feuilles et branches
Pour la litière du sabbat.

*Par leurs baisers qui font ciel et terre sonores
Ils se narguent des moribonds.
Et chevauchant les toits qui craquent sous leurs bonds,
Ils s'en vont défier l'aurore.*

Paradoxalement, Robert, qui ne possédait rien, était conservateur. Il était monarchiste et croyant, ce qui ne l'empêchait pas de brocarder certains royalistes qu'il ne trouvait pas assez blancs, ou de vitupérer certains abbés trop mondains ou trop rouges. Ayant décidé que la civilisation chrétienne devait reposer sur la monarchie et l'Église, il était donc royaliste militant et catholique pratiquant. Il se rendait souvent à la Cathédrale pour y prier ou y trouver refuge. C'est ainsi que le bedeau l'extirpait avant la messe de six heures d'un confessionnal ou, en paix, il s'était endormi.

Quant à ses convictions politiques, farouchement antirépublicain, il se dresse devant le Front Populaire et on le vit se coucher héroïquement rue saint Jean sur le passage des chevaux des gardes venus disperser la foule des manifestants. Plus tard, il avouera qu'il savait que les chevaux ne marchent jamais sur les gens.

Lécume à la bouche, il invectivait et vouait les Lebrun, Blum et Daladier à l'enfer éternel et, par le même voyage, il y enfournait cette gueuse de république, ses petits et ses grands bourgeois et ses "plébas" républicains qui se contentaient de jeter ce trublion au violon. A l'aube, il en ressortait amer, mais un coin de ciel bleu, le vol d'un oiseau lui rendaient vite le sourire. Puis il allait s'installer à la terrasse du Glacier, sur cette place Stanislas qu'il aimait parce qu'elle était royale et là, il écrivait,

Duché de la mélancolie
*Où le chardon s'allie
Pour les défendre, aux lys de France souveraine.*

C'est en 1937, à Nancy, que parut "*Moi, prince de la rue*", qui sera le dernier recueil de poèmes de Robert Laverny publié de son vivant.

Cet homme négligé qui avait le vin agressif par ses outrances verbales, était jusqu'au fond de son cœur d'une rare élégance, jusqu'à la carte de visite de ce "clochard cultivé" qui était ainsi présentée :

Robert Laverny

Gentilhomme de Lettres

Et la rue, pour son prince, était une source intarissable d'inspiration.

Hélas voici qu'il se met à pleuvoir
*Suis obligé de courir par les rues,
Pour trouver quelque part où ma misère asseoir*

*Et cela tête nue
Où les mille aiguilles de l'averse s'émoussent,
M'offrant l'illusion que mes cheveux repoussent.
Durant que mes souliers m'abreuvent au trottoir.*

“ *Moi, Prince de la rue* ” fut couronné. Robert obtint le prix Paul Valéry, accompagné de 30.000 francs qu'il dilapida très rapidement, en beuveries et au gré de ses sympathies.

Le vent qui se nourrit de feuilles et d'oiseaux
Tout en sifflant, s'aiguise aux girouettes narquoises

Soudain, il disparaissait à nouveau. Il allait rendre visite à son ami à Cavalaire. Pour rejoindre la Provence, il attendait l'opportunité d'un camion de déménagement. Il s'installait alors entre une armoire lorraine et une coiffeuse Majorelle. Mais le retour était plus difficile. Son ami Régis Porte lui donnait l'argent nécessaire pour acheter son billet de chemin de fer, mais cet argent était déjà bu avant d'arriver à la gare. C'est ainsi que, lors d'un de ces voyages, il échoua en gare à Saint Raphaël. Il avisa un train spécial bondé de religieuses qui se rendaient à un congrès eucharistique à Nancy. Il se présenta et conta ses malheurs : son portefeuille perdu avec son titre de transport. Il fit appel à la charité chrétienne.

Quelques instants lui suffirent pour être admis et d'arborer un “ macaron sauf conduit ” qui lui permit de franchir les portillons en disant aux préposés : “ billet collectif ”. Il puisa copieusement sa nourriture dans les paniers à provisions des bonnes sœurs, qui étaient enchantées de ce compagnon de route, qui connaissait la messe par cœur et leur apprenait des cantiques dans un latin tellement parfait qu'elles en perdaient le leur.

En racontant cette aventure, Robert n'oubliait jamais d'ajouter que ces bonnes sœurs n'avaient pas oublié le vin et qu'il était bon, disait-il extasié. A chaque Ave, il en buvait une gorgée.

Et voilà 1939 et sa drôle de guerre. Robert fut convoqué au centre mobilisateur d'Ecrouves, près de Toul. Son arrivée fut très remarquée. Elle fut même sensationnelle d'après le bâtonnier André Vivier qui se souvint toujours de l'accoutrement dans lequel le lieutenant Robert Laverny se présenta. A l'un, il avait emprunté un képi, à l'autre un pantalon, a celui-ci une tunique, etc... Le lieutenant des tirailleurs algériens tenait du capitaine des chasseurs alpins, de l'enseigne de vaisseau, de l'officier-aviateur et aussi du lieutenant de dragons portés.

A la vue de ce tourlourou, le colonel du centre mobilisateur s'écria, blême d'étonnement : “ *Qu'est-ce que c'est que ce zouave ?* ”.

Et le zouave fut renvoyé dans ses foyers, c'est-à-dire à la rue et ce à la demande du colonel avec lequel Robert était entré en complet désaccord pour la somme à verser au mess des officiers ainsi que pour la stratégie à adopter au début de cette guerre.

Et puis, c'est juin 40 ; la débâcle. Les Allemands occupent Nancy. Robert entre dans la résistance. Voici quelques précisions extraites de son dossier au ministère des anciens combattants et victimes de guerre :

- Appartenant au F.F.C. BUREAU S.R. Kléber-Uranus, chargé de mission de 2^{ème} classe, correspondant au grade de sous-lieutenant.

- Arrêté une première fois le 30 juin 1941, soupçonné d'aider les prisonniers de guerre évadés. Détenu trois mois à Châlons-sur-Marne. Libéré faute de preuves.

- Arrêté la seconde fois le 8 janvier 1942. Fait deux mois de cellule à la prison Charles III. Toujours pas de preuves. Incarcéré à Compiègne fin 42. Déporté le 15 juillet 1944 à Neuengamme.

Comment se faisait-il que Robert soit resté si longtemps à Compiègne ? Monsieur Jules Louis, qui se trouvait en même temps que son vieil ami dans cette prison, a donné la clé de cette énigme. Une fois de plus, sa parfaite connaissance de la langue allemande va lui être d'un grand secours. A son arrivée, il fut affecté au contrôle des colis en qualité d'interprète. Ces colis étaient expédiés par des parents ou des amis pour adoucir la détention de tous ces malheureux. Robert se trouvait sous les ordres d'un sous-officier allemand qui chantait aussi bien que lui les louanges de la dive bouteille.

C'est pourquoi, rapporte monsieur Jules Louis, à partir de quatre heures de l'après-midi, il n'était plus possible d'obtenir quoi que ce soit du sous-officier allemand dont le contrôle consistait à prélever sa ration d'alcool qui se trouvait dans les colis. Robert en profitait largement ! Il s'en fallut de peu pour que notre poète restât à Compiègne jusqu'à la fin des hostilités. Mais la Gestapo, au cours d'une descente au camp, débusqua les " planqués " allemands ou français : coiffeurs, infirmiers, interprètes, etc... Le 15 juillet 1944, Robert quitta Compiègne avec Jules Louis et 20.000 autres déportés à destination de Neuengamme, camp situé à 17 km à l'est d'Hambourg.

Monsieur Jules décrit ce calvaire : *" Nous sommes restés quatre jours dans un wagon à bestiaux, sans manger et surtout sans boire ! Ce fut très dur, surtout pour Robert qui, une fois de plus, nous étonna. En arrivant au camp lors de l'appel d'incorporation, comme on lui demandait son adresse, il répondit d'un air détaché, deux rue de l'Abbé Didelot à Nancy. C'était sa dernière adresse, celle de la prison Charles III "*. Le poète, habitué à la misère et à ses privations, résistait et s'accommodait mieux que ses compagnons des ef-

froyables conditions de vie au camp. Mais il était malade et préférait les privations à toute corvée. Son ami, le professeur Helluy, ou le doyen Jacques Parisot de la Faculté de Médecine de Nancy le soignèrent tant bien que mal pour lui éviter l'infirmerie, antichambre du four crématoire. Robert restait des jours entiers, interminables, allongé sur sa paillasse, le regard vague, plongé dans une douloureuse inconscience, attendant, comme un oiseau blessé, que sa cage s'ouvre sur la liberté.

Le 12 avril 1945, Robert quitte le camp, noyé dans une colonne de déportés sous la conduite de la Croix-Rouge Suédoise, mais toujours encadrée par des S.S., pour se diriger vers la Tchécoslovaquie. La colonne avance sous les bombardements, serrée dans l'étau des forces anglo-américaines à l'ouest et russes à l'est, et arrive enfin à Terezin. Le typhus sévissait et le poète Robert Desnos mourut de ce typhus dont Robert Laverny avait vu les ravages à la prison de Compiègne.

Alors que la colonne contournait Berlin, Jules Louis se souvient que Robert avait répondu à une Allemande qui demandait "*Mais qui sont ces pauvres gens ?*" "*Madame, si vous voulez visiter l'Allemagne, engagez-vous dans les camps de concentration ...*". Un S.S., ayant entendu la réponse du numéro 36.262, furieux, donna un violent coup de pied au derrière de notre poète qui fut, ô miracle, guéri de ses hémorroïdes qu'il appelait ses varices occidentales.

De retour à Nancy, Robert retrouva sa bohème. Pourtant, André Marie, qu'il avait connu à Neuengamme, étant devenu ministre, lui avait proposé un poste de fonctionnaire. Robert, avec dédain, refusa.

Une tristesse sans couleur

*Me laisse sans raison,
Sans même qu'un seul pleur
Puisse laver mon horizon.*

*Serais-je dans la geôle
Qu'aucun azur n'enjôle ?*

*En bas, des papillons bariolent
L'écharpe du printemps.*

*Je vais ; avec moi marche mon royaume,
Fait de brouillard, où s'acharnent mes paumes,
Et s'agrandit mon désespoir d'autant ;*

*Et je suis mon fantôme
Qui n'a, pour le passage, nulle aumône...*

*Alors qu'en haut et tel un frêle glas
Une étoile après l'autre invite à l'au-delà.*

Un soir de 1946, René Muller découvrit le poète endormi, enroulé

dans une couverture, dans le couloir du 3^{ème} étage de la Taverne Alsacienne. Robert lança à celui qui voulait le déloger : “ *Qu'on ne me dérange sous aucun prétexte* ”.

René, Saint-Bernard des artistes, l'installa dans une chambre libre malgré les protestations de Jacqueline, son épouse, Bichette pour les amis. René y resta vingt trois ans. Accompagné de Moucky, son petit loulou blanc que cent fois j'ai caressé, il faisait sa tournée car il avait repris son négoce et vendait ses poèmes de cafés en brasseries en s'excusant de la hausse à laquelle le contraignaient les dévaluations successives.

Et la vie de Robert s'écoula douce, doucement, dans cette petite taverne qui était devenue son foyer.

En novembre 1961, il se vit remettre des mains du professeur Helluy, les insignes de la Légion d'honneur au titre de ses deux guerres. Robert Laverny décoré, avec sa photo dans l'Est Républicain ! Ceux qui, naguère, lui achetaient un poème pour quelques sous en furent tout ébaubis. Sa santé était relativement bonne mais une gêne respiratoire chronique l'empêchait de fumer à sa guise. Comme il avait cessé de boire immodérément, le professeur Helluy l'autorisait à accepter un verre de Bordeaux aux repas du dimanche qu'il prenait avec Bichette et René. C'est au cours des années suivantes que son emphysème s'aggrava. C'est à l'hôpital Saint-Julien que le professeur Helluy l'admit dans son service le 4 novembre 1969. Robert s'éteignit d'un cancer du poumon à l'aube du 11 décembre.

On l'habilla pour son dernier voyage et René Muller, les yeux baignés de larmes, lui noua sa cravate.

Les foins coupés dans leurs parfums ont pris mon âme

L'ont déchirée et doucement...

Et j'ai su ce qu'était le plaisir d'une femme

Et le plaisir de son amant.

La couleur de l'azur sur mes yeux immobiles

Descendait comme un long baiser ;

La brise seule osait troubler ma chair tranquille

Et sa caresse s'y plaisait.

La lumière flottait dans le soir, incertaine ;

Les hirondelles à loisir

Semblaient ouvrir, selon leurs cris cruels, mes veines.

Et ce jour-là, j'ai dû mourir.